



PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2024

Madame Julie Leclerc
Chargée de projet à la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
julie.leclerc@environnement.gouv.qc.ca



INFORMER

**Objet : Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré –
Questions complémentaires – DQ20**



CONSULTER

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, ci-dessous, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **1^{re} mai prochain à 14h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.



AVISER

1. *Dans les projets éoliens par appel d'offres, les initiateurs sont tenus de créer un fonds de démantèlement pour le parc éolien dont le dépôt doit débiter à la 10e année d'exploitation.*
 - *La commission d'enquête vous demande d'abord de confirmer ou d'infirmer si, dans le cas du projet éolien Des Neiges – Secteur sud pour lequel l'initiateur a conclu un contrat de gré à gré avec Hydro-Québec, vous demandez à l'initiateur de créer un fonds de démantèlement.*
 - *Dans la négative, quelles sont les raisons qui justifient le retrait de cette exigence ?*
 - *Si vous demandez quand-même à l'initiateur de déposer une autre forme de garantie financière, comment doit-elle se concrétiser et fonctionner ?*

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission